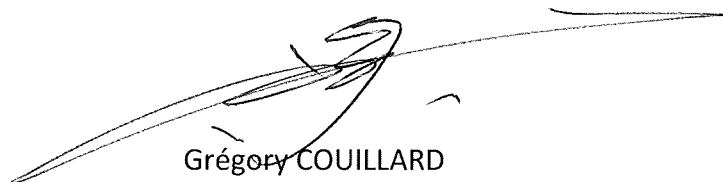


LE TANNEUR & CIE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2012

DECLARATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »



Grégory COUILLARD

Président du Conseil d'Administration

(En K€)	30-juin-12	30-juin-11	31-déc.-11
CHIFFRE D'AFFAIRES	31 187	30 731	64 796
Autres produits de l'activité	13	1	174
Achats consommés	-16 913	-16 907	-30 653
Autres achats et charges externes	-6 655	-5 852	-11 541
Impôts et taxes	-592	-621	-1 174
Charges de personnel	-10 428	-9 048	-18 137
Dotations aux amortissements	-616	-585	-1 190
Variation des provisions d'exploitation	-543	76	-492
Variation des stocks de produits finis et en-cours	1 796	497	-2 774
Autres produits et charges opérationnels courants	274	229	513
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-2 475	-1 479	-479
Autres produits opérationnels	806	597	828
Autres charges opérationnelles	-399	-192	-444
RESULTAT OPERATIONNEL	-2 067	-1 074	-96
Coût de l'endettement financier net	-185	-197	-443
Autres produits financiers	152	227	382
Autres charges financières	-36	-119	-179
Impôts sur les bénéfices	0	0	-114
Impôts différés	697	169	-95
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 439	-995	-545
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession			
RESULTAT NET	-1 439	-995	-545
RESULTAT - PART DU GROUPE	-1 439	-995	-545

Résultat net par action (en €)	-0,34 €	-0,24 €	-0,13 €
Résultat net par action des activités poursuivies	-0,34 €	-0,24 €	-0,13 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul	4 232 297	4 224 759	4 224 759
Résultat net par action après dilution (en €)	-0,34 €	-0,23 €	-0,13 €
Résultat net par action des activités poursuivies après dilution	-0,34 €	-0,23 €	-0,13 €
Nombre d'actions retenu pour le calcul (*)	4 293 652	4 329 872	4 287 210

(*) La dilution potentielle provient des options de souscription attribuées aux salariés.

RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 439	-995	-545
Variation des écarts de conversion des capitaux propres	-11	210	-275
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger	6	-164	224
Variation de juste valeur des instruments financiers	-89	5	200
Inscription des impôts différés	24	62	-161
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-70	113	-12
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 508	-882	-557
Dont part attribuable aux actionnaires du Groupe	-1 508	-882	-557
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires			

(En K€)	30-juin-12	30-juin-11	31-déc.-11
I - ACTIFS NON COURANTS	9 908	10 299	9 691
Immobilisations incorporelles	3 458	3 973	3 934
Immobilisations corporelles	4 971	5 034	4 701
Ecart d'acquisition Positif	297	297	297
Impôts différés	466	214	
Autres actifs financiers	716	781	759
II - ACTIFS COURANTS	29 714	30 463	30 155
Stocks	15 230	16 504	13 746
Créances clients et autres créances	12 422	12 692	14 375
Acomptes versés	15	21	22
Liquidités et quasi-liquidités	2 048	1 246	2 011
A - TOTAL ACTIF	39 622	40 762	39 846
I - CAPITAUX PROPRES	9 977	10 924	11 336
Capital	4 277	4 225	4 225
Prime d'émission	6 371	6 284	6 284
Réserves consolidées / Ecart de conversion	768	1 410	1 372
Résultat de la période	-1 439	-995	-545
II - DETTES NON COURANTES	6 084	5 262	6 206
Dettes portant intérêts - Echéance > 12 mois	2 610	2 115	2 393
Impôts différés	56	40	312
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à plus d'un an	1 483	1 541	1 559
Dettes au titre des pensions et retraites	1 935	1 567	1 942
III - DETTES COURANTES	23 561	24 576	22 304
Dettes fournisseurs et autres dettes	16 238	14 795	15 137
Dettes financières à court terme	6 628	9 212	6 557
Fraction à court terme des dettes portant intérêt	7	8	8
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à moins d'un an	211	228	268
Provisions	477	333	332
Dettes IS	1	0	1
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	39 622	40 762	39 846

En Keuros	Du 01/01/2012 au 30/06/2012	Du 01/01/2011 au 30/06/2011	Du 01/01/2011 au 31/12/2011
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-1 439	-995	-545
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	-181	35	1 657
Dotations aux Amortissements	627	683	1 289
Variation des provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	138	-245	174
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	10	20	39
Plus et moins values de cession	-419	-451	-383
Impôts différés	-722	-169	95
Coût de l'endettement financier net	185	197	443
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	-1 620	-960	1 113
IMPÔT VERSE	-226	-1	114
Variation nette exploitation	1 718	632	1 591
Var° de stock	-1 484	-1 110	1 647
Var° des Créances d'exploit°	2 225	1 898	-485
Var° des Dettes d'exploit°	978	-156	429
Variation nette hors exploitation	141	-419	969
Var° des créances hors exploitation	-20	-504	-86
Var° des dettes hors exploitation	120	131	1 065
Charges et produits constatés d'avance	41	-47	-11
VARIATION DU BESOIN EN FONDS ROULEMENT lié à l'activité	1 859	213	2 559
Flux net de trésorerie généré par l'activité	13	-748	3 786
Décaist / acquisition immos incorporelles	-59	-45	-198
Décaist / acquisition immos corporelles	-840	-1 302	-1 763
Encaist / cession d'immos corp et incorp	791	560	849
Décaist / acquisition immos financières	-43	-98	-123
Encaist / cession immos financières	43	-98	-123
Flux net trésorerie opérations d'investissement	-65	-1 067	-1 235
Augmentation de capital ou apports	139	2 039	2 219
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options	1 000	2 039	21
Encaissements provenant d'emprunts (y compris location financement)	1 000	2 039	2 219
Rachats et reventes d'actions propres	-46	-46	21
Remboursement d'emprunts (y compris location financement)	-1 343	-1 309	-1 992
Coût de l'endettement financier net	-185	-192	-443
Flux net de trésorerie opérations de financement	-389	491	-195
VARIATION DE TRESORERIE NETTE Totale	-442	-1 328	2 355
Incidences des variations de taux de change	-8	51	-28
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-1 177	-3 504	-3 504
Disponibilités	1 998	1 927	1 927
Valeurs mobilières de placement		76	76
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		-8	-8
Instruments financiers	13	8	8
Concours bancaires courants	-60	-54	-54
Créances clients facturées	-1 828	-2 180	-2 180
Créances en "cession Dailly"	-1 300	-3 273	-3 273
TRESORERIE A LA CLÔTURE	-1 627	-4 781	-1 177
Disponibilités	2 038	1 240	1 998
Instruments financiers	10	7	13
Concours bancaires courants	-221	-1 077	-60
Créances clients facturées	-587	-775	-1 828
Créances en "cession Dailly"	-2 867	-4 175	-1 300

	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31/12/2010	4 225	6 284	2 037	-712	11 833
Résultat net de la période			-545		-545
Autres éléments du résultat global			263	-275	-12
Résultat global de l'ensemble consolidé			-282	-275	-557
Contrepartie de l'inscription des stock options			39		39
Rachat d'actions propres			21		21
Autres			0		0
Situation au 31/12/2011	4 225	6 284	1 815	-987	11 336

Situation à la clôture du 31/12/2011	4 225	6 284	1 815	-987	11 336
Résultat net de la période			-1 439		-1 439
Autres éléments du résultat global			-58	-11	-70
Résultat global de l'ensemble consolidé			-1 497	-11	-1 508
Contrepartie de l'inscription des stock options			10		10
Augmentation de capital	52	86			139
Autres			0		0
Situation au 30/06/2012	4 277	6 371	328	-999	9 977

LE TANNEUR & C I E

Société Anonyme au capital de 4 224 759 €
Siège Social : 128 quai de Jemmapes – 75010 PARIS
R.C.S. PARIS 414 433 797

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2012

EVENEMENTS IMPORTANTS DE LA PERIODE :

Investissement publicitaire et diminution de la démarque

Dans une optique d'augmentation de l'attractivité et de montée en gamme progressive de la marque LE TANNEUR, le Groupe a commencé à mettre en œuvre à partir du mois de février un vaste programme de communication avec des parutions dans les meilleurs emplacements des quotidiens et magazines de presse français visant un investissement publicitaire presse multiplié par 12 par rapport à 2011. En mai, des publications *ad hoc* dans Le Monde et Le Figaro avec un clin d'œil aux portefeuilles ministériels ont été particulièrement remarquées. Ce programme a affecté la rentabilité à court terme mais permettra d'améliorer les résultats futurs en stimulant les ventes des magasins et distributeurs de la marque LE TANNEUR. De plus, à l'occasion de leur premier voyage officiel aux Etats-Unis, le couple présidentiel a offert à Michelle Obama un sac-cabas LE TANNEUR acheté dans l'un des magasins parisiens à l'enseigne. La marque a pu ainsi bénéficier d'importantes retombées rédactionnelles dans les magazines féminins ayant commenté l'événement.

Parallèlement et en cohérence, cette décision est accompagnée d'une diminution drastique des opérations commerciales de réduction de prix dans le réseau de distribution de magasins LE TANNEUR et les corners en grands magasins : arrêt des remises systématiques sur la collection en-cours lors des fêtes des mères, des pères ou des soldes, qui, certes, contribuent à générer du trafic à court-terme mais ne sont plus compatibles avec un objectif de montée en gamme. A brève échéance, ce changement de politique commerciale entraîne une baisse de chiffre d'affaires mais une amélioration des taux de marge et prépare les conditions à une rentabilité croissante en renforçant la marque LE TANNEUR. La démarque prise en charge par le Groupe a ainsi baissé de près de 0,9 M€ au cours du semestre.

Hors périodes de promotion, la croissance d'activité des magasins LE TANNEUR du 2^{ème} trimestre s'établit à un niveau remarquable de 12% par rapport à 2011. Les indices de panier moyen et de prix de vente moyen sont en hausse. Ces données valident clairement l'efficacité de la campagne publicitaire et de la stratégie adoptée.

Contexte de consommation morose

L'activité des Marques propres (LE TANNEUR, SOCO, Air France by LE TANNEUR) a toutefois été freinée par le contexte économique difficile. Les magasins à l'enseigne déplorent ainsi une baisse de chiffre d'affaires de 7,3% à périmètre comparable au 2^{ème} trimestre. A titre de comparaison, les adhérents de la fédération des enseignes de la chaussure font part d'une chute de leur activité de 16% pour la même période.

C'est avant tout une baisse de trafic qui est constatée, conséquence de la morosité ambiante. Le calendrier des soldes d'été 2012 entraîne en outre un effet de comparaison défavorable puisqu'elles ont démarré une semaine après ceux de 2011.

Evolution du réseau de distribution

Après celui de Düsseldorf en septembre 2011, LE TANNEUR a ouvert en mars un nouveau magasin en propre en Allemagne : à Berlin. Ce nouveau point de vente est situé dans un environnement très commercial à l'angle de la Friedrich Strasse et de Französische Strasse.

Un *outlet* a ouvert en avril dans le centre commercial de Roppenheim en Alsace avec un excellent démarrage.

Le 2 février 2012, LE TANNEUR & CIE a signé un protocole transactionnel de résiliation anticipée du bail commercial du magasin du centre commercial Parly 2 moyennant une indemnité de 775 K€. La restitution des locaux a été fixée début mars 2012. L'opération a dégagé une plus-value de 388 K€.

A fin juin 2012, le réseau *Retail* à l'enseigne LE TANNEUR se compose de 62 points de vente en France, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Algérie : 29 magasins détenus en propre (dont 6 magasins d'usine), 32 magasins franchisés et 1 site commercial Internet.

Développement soutenu de l'activité de Fabrication pour maisons de luxe

Le 1^{er} mars 2012, MAROQUINERIE DES ORGUES a signé avec l'actionnaire majoritaire, Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C., un contrat de sous-traitance de production ainsi qu'un contrat de prestations pour le développement, l'industrialisation et la fabrication des produits de maroquinerie créés et commercialisés par l'actionnaire majoritaire sous sa propre marque. Les facturations ont débuté au cours du semestre.

Le 19 mars 2012, MAROQUINERIE DES ORGUES a ouvert un troisième établissement corrézien sur la commune de Monestier-Merlines avec une vingtaine d'opérateurs.

Changement de direction générale

En février 2012, une simplification de la structure interne a été mise en œuvre autour d'un nouveau Directeur général en la personne de M. Jean Clenet, précédemment Directeur général adjoint. M. Hervé Descottes a quitté ses fonctions opérationnelles. Il demeure membre du conseil d'administration, reste Président de MAROQUINERIE DES ORGUES et devient Président d'Honneur de LE TANNEUR & CIE.

RESULTAT GLOBAL :

Le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 1,5% par rapport au 1^{er} semestre 2011 et a connu l'évolution suivante par activité :

	1 ^{er} semestre 2012			1 ^{er} semestre 2011			Variations		
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Magasins LE TANNEUR	5 962,5	341,3	6 303,8	6 573,0	246,1	6 819,1	-9,3%	38,7%	-7,6%
Autres distributions Marques propres	4 490,5	1 138,9	5 629,4	5 376,2	1 371,3	6 747,4	-16,5%	-16,9%	-16,6%
Total Marques propres	10 453,0	1 480,2	11 933,2	11 949,2	1 617,4	13 566,5	-12,5%	-8,5%	-12,0%
Fabrications pour maisons de luxe	19 216,3	37,7	19 254,1	17 163,3	1,3	17 164,6	12,0%	2 708,3%	12,2%
TOTAL	29 669,3	1 518,0	31 187,2	29 112,4	1 618,7	30 731,1	1,9%	-6,2%	1,5%

Le résultat opérationnel courant du 1^{er} semestre 2012 s'établit à -2 475 K€ (contre -1 479 K€ au 30 juin 2011). Cette baisse de résultat malgré un chiffre d'affaires total en légère hausse s'explique par une augmentation de la charge de publicité de 1 188 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2011. Au 30 juin 2012, cet investissement volontariste n'est pas encore compensé par une hausse d'activité de la branche Marques propres et par l'amélioration du taux de marge résultant de la diminution de la démarque. Cette évolution de stratégie marketing intervient en effet dans un contexte de crise de consommation qui influe défavorablement sur le trafic de l'ensemble du secteur de la distribution de maroquinerie.

Par ailleurs, les dotations nettes de dépréciation des stocks ont augmenté de 241 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2011 en raison de la diminution des opérations promotionnelles. Le Groupe a prévu d'utiliser davantage son réseau de magasins d'usine pour l'écoulement des fins de série.

Le résultat du 1^{er} semestre 2012 tient également compte d'une provision de 174 K€ dotée dans le cadre du contrôle URSSAF intervenu sur la période (cf. événements postérieurs à la fin de la période). En outre, l'engagement pour indemnités de fin de carrière a fait l'objet d'une dotation de 7 K€ au 1^{er} semestre 2012 alors qu'une reprise de 129 K€ avait été constatée à fin juin 2011.

En revanche, il est à noter que la contribution de la branche Fabrication pour maisons de luxe s'est fortement améliorée grâce aux actions mises en place dès le 2^{ème} semestre 2011 pour résoudre le problème de consommation en matières premières de l'exercice précédent.

Le net des autres produits et charges opérationnels se chiffre à +407 K€ (+405 K€ au 30 juin 2011) et correspond essentiellement à la plus-value réalisée sur le magasin du centre commercial de Parly 2. Le résultat opérationnel ressort ainsi à -2 067 K€ contre -1 074 K€ au 30 juin 2011.

Le coût de l'endettement financier est passé de -197 à -185 K€ par rapport à 2011 : l'endettement net moyen a baissé du fait d'un niveau de stock de produits finis moins élevé. Les autres produits et charges financiers sont passés de +108 à +116 K€ et correspondent essentiellement aux gains de change sur les achats en devises USD et HKD.

L'impôt différé est passé de +169 K€ au 30 juin 2011 à +697 K€ au 30 juin 2012 du fait de l'activation de l'impôt différé du déficit fiscal de la période.

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) s'élève à -1 439 K€ contre -995 K€ au 30 juin 2011.

SITUATION FINANCIERE :

L'augmentation de l'actif non courant par rapport au 31 décembre 2011 s'explique par :

- l'agencement des nouveaux magasins de Berlin et de Roppenheim,
- l'acquisition de matériels industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe,
- l'achat de la maison de caractère du chef d'entreprise qui a développé la marque LE TANNEUR au XXème siècle (M. Gianinetta) afin de la transformer à terme en musée,
- l'activation de l'impôt différé actif du déficit fiscal de la période.

La hausse des stocks par rapport au 31 décembre 2011 s'explique par la saisonnalité habituelle liée à la préparation des expéditions de la saison Automne-Hiver de la branche d'activité Marques propres.

Les capitaux propres ont varié en fonction de l'exercice de stock options, du résultat de la période et des produits et charges comptabilisés directement en situation nette.

LE TANNEUR & CIE a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 1 343 K€ (crédit-bail inclus). L'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. a consenti fin juin 2012 une nouvelle avance de 1 M€ qui s'ajoute à celle de 2011 du même montant. L'emprunt bancaire tiré à hauteur de 1 600 K€ au 31 décembre 2011 a été renouvelé pour un montant de 1 400 K€ en juin 2012.

Le ratio d'endettement net sur fonds propres est passé de 77% à fin décembre 2011 à 89% (créances cédées incluses). Il s'élevait à 109% au 30 juin 2011.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière est resté stable par rapport au 31 décembre 2011 : la baisse du taux d'actualisation a compensé l'effet de plusieurs départs de salariés.

PARTIES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-11 de l'annexe aux comptes consolidés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE :

Début juillet, le magasin du centre commercial de Strasbourg Rivétoile a été fermé par manque de rentabilité. Le bail permettait cette possibilité sans indemnisation au bailleur. La décision ayant été prise en 2011, une dépréciation de 99 K€ correspondant à la valeur nette comptable avait été dotée fin 2011 et il n'y a pas d'incidence sur les comptes 2012.

A la suite de la vérification URSSAF des exercices 2009 à 2011 intervenue au cours du 1er semestre 2012, la maison-mère a reçu le 4 juillet 2012 une lettre d'observations faisant apparaître un rappel de cotisations qui a fait l'objet d'une provision au 30 juin 2012 (cf. ci-dessus). Le 25 juillet, la Société a fait part de remarques remettant en cause ce rappel.

Le 9 août 2012, les deux accords d'avance de trésorerie de Qatar Luxury Group Fashion S.P.C. mentionnés dans le paragraphe 3.11 ont fait l'objet d'un avenant par lequel le remboursement des deux avances en deux annuités de 1 000 000 d'euros fixé au 27 juin 2013 et 26 juin 2014 a été repoussé au 31 décembre 2015 et 24 juin 2016. Le taux d'intérêt est resté identique.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE :

L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre. L'analyse des risques est restée identique à celle décrite dans le document de référence 2011 du Groupe (cf. page 37).

Concernant la branche Fabrication pour maisons de luxe, la tendance d'activité devrait se poursuivre au cours de l'année 2012.

Concernant la branche Marques propres, les investissements publicitaires vont se poursuivre et le carnet de commandes des détaillants multimarques de la saison Automne-Hiver est dynamisé par le plan média (le lancement de la campagne publicitaire était intervenu après leur prise de commandes du 1^{er} semestre 2012).

Par ailleurs, après l'ouverture récente des magasins de Düsseldorf et de Berlin, LE TANNEUR & CIE travaille actuellement avec l'actionnaire majoritaire sur un projet de contrat destiné à assurer le développement international de la marque LE TANNEUR en permettant l'ouverture de points de vente sur les principaux marchés internationaux.

LE TANNEUR & CIE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2012

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1. Principes généraux et changements de méthodes

LE TANNEUR & CIE établit ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2012 du groupe LE TANNEUR & CIE ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2011. Ainsi :

- Toutes les normes et interprétations d'application obligatoires en IFRS en 2011 ayant déjà été adoptées par l'Union européenne ont été appliquées dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2012 ;
- Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2012.

L'amendement à la norme IFRS 7 portant sur les transferts d'actifs financiers, d'application obligatoire au 30 juin 2012, n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2012 sont décrits ci-après.

1-2. Périmètre

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles LE TANNEUR & CIE exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celles dans lesquelles un contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Le périmètre du Groupe est resté identique à celui du 31 décembre 2011.

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
LE TANNEUR & CIE SA – Paris (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR & CIE Bruxelles SA - Bruxelles (Belgique)	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR JAPAN K.K. – Tokyo (Japon)	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR Chine Co. Ltd – Shanghai (Chine)	100%	100%	Intégration globale
MAROQUINERIE DES ORGUES SAS – Bort-les-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale
ZEBU Développement SARL – Paris (France)	33,33%	33,33%	Intégration proportionnelle
SOMACAP SARL – Bizerte (Tunisie)	33,30%	33,30%	Intégration proportionnelle

1-3. Date d'arrêté

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité.

1-4. Taux de conversion

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2012	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,102398	0,099361	Sopadima Far East
1 JPY	0,00998702	0,00967427	LE TANNEUR Japan K.K.
1 RMB	0,124983	0,122073	LE TANNEUR Chine Co. Ltd
1 TND	0,499200	0,501717	SOMACAP SARL

1-5. Ecarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net ré-estimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3R « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de valeur annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur. Les résultats de ce test de valeur pourraient conduire le Groupe à déprécier de façon irréversible des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat.

1-6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux, non amortis, mais qui font l'objet de tests de dépréciation annuels ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans, selon leur nature ;
- d'autres immobilisations incorporelles, amorties linéairement sur 1 an.

S'agissant des droits aux baux, des performances inférieures aux prévisions constituent un indice de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation sont les suivantes. Le Groupe compare la valeur résiduelle des droits aux baux à la valeur actuelle calculée selon une méthode d'évaluation multicritère. Dans le cas où cette valeur actuelle est inférieure, une dépréciation est enregistrée.

Les tests de valeur sont conduits en utilisant deux méthodes :

- une approche prévisionnelle fondée sur l'actualisation des flux nets de trésorerie attendus sur une durée de 10 ans ;
- une approche patrimoniale fondée sur une expertise immobilière.

1-7. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ». La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

▪ constructions industrielles	15 à 20 ans
▪ installations générales, agencements	5 à 10 ans
▪ matériel et outillages	5 à 10 ans
▪ matériel de bureau	5 ans
▪ mobilier	3 à 10 ans
▪ matériel informatique	3 à 5 ans

1-8. Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche.

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection.

1-9. Impôts

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

1-10. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions comprennent notamment les provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ à la retraite.

Conformément à la norme IAS 39 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière.

1-11. Plans de souscription et/ou d'achats d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », les options accordées sont évaluées à la date d'octroi selon le modèle Black & Scholes. Son application au Groupe concerne uniquement les options de souscription d'actions accordées au personnel.

La juste valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est intangible pour la durée du plan et est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Cette comptabilisation est faite par imputation sur les charges de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres. L'impact net sur les capitaux propres est donc nul.

1-12. Titres d'autocontrôle

En application de la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, ainsi les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1-13. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre des contrats d'affacturage et de la loi Dailly font l'objet d'un retraitement. Ce retraitement a pour effet d'augmenter le poste « Clients et comptes

rattachés » par imputation sur le poste « Trésorerie » et avec une augmentation du poste « Dettes financières ».

1-14. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente.

Ces instruments financiers sont traités comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs et ont donc donné lieu, conformément à IAS 39, à la comptabilisation des variations de leur juste valeur en capitaux propres, jusqu'au dénouement de l'opération.

1-15. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2004-R-02 relative au format du compte de résultat. Ainsi, les charges et produits non opérationnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les crédits impôt recherche ;
- les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1-16. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

1-16. Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux normes IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs ainsi que les informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes, notamment dans le contexte économique actuel qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité.

2 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2012				Du 01/01 au 30/06/2011			
	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Charges et produits non affectables	Total	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Charges et produits non affectables	Total
Chiffre d'affaires	19 254	11 933	-	31 187	17 165	13 567	-	30 731
Résultat opérationnel courant	1 627	(4 102)	-	(2 475)	778	(136)	(2 121)	(1 479)
Autres produits et charges opérationnels	31	376	-	407	78	327	-	405
Résultat opérationnel	1 658	(3 726)	-	(2 067)	856	191	(2 121)	(1 074)
Coût de l'endettement financier net	30	(215)	-	(185)	-	-	(197)	(197)
Autres produits et charges financiers	(9)	125	-	116	-	108	-	108
Impôt sur les bénéfices	(72)	769	-	697	-	-	169	169
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	1 607	(3 046)	-	(1 439)	856	299	(2 149)	(995)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	1 607	(3 046)	-	(1 439)	856	299	(2 149)	(995)
- part du Groupe	1 607	(3 046)	-	(1 439)	856	299	(2 149)	(995)
- intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-

Compte tenu de la filialisation de la branche Fabrication pour maisons de luxe intervenue au 31 décembre 2010, les éléments du compte de résultat se retrouvent automatiquement affectés à l'une ou l'autre des activités présentées dans les tableaux ci-dessus.

3 – PRINCIPALES VARIATIONS DE LA PERIODE

3-1. Immobilisations incorporelles

Par rapport au 31 décembre 2011, la principale variation correspond à la sortie du droit au bail du magasin du centre commercial de Parly 2 mentionnée dans les faits marquants.

Les droits aux baux n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/11	Acquisitions	Cessions ou sorties	30/06/12
Terrains	218	-	-	218
Constructions	1 503	289	(7)	1 785
Instal. techniques, matériel et outillage	3 075	202	-	3 277
Autres immobilisations corporelles	7 560	330	(330)	7 560
Immobilisations en cours	23	43	-	66
Total	12 379	864	(337)	12 905

Amortissements (en K€)	31/12/11	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/12
Terrains	2	3	-	5
Constructions	352	52	(3)	401
Instal. techniques, matériel et outillage	2 136	136	-	2 272
Autres immobilisations corporelles	5 188	389	(320)	5 257
Total	7 679	580	(323)	7 935

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné :

- l'agencement des nouveaux magasins de Berlin et de Roppenheim,
- des matériels industriels pour la Fabrication pour maisons de luxe,
- la maison de caractère du chef d'entreprise qui a développé la marque LE TANNEUR au XXème siècle (M. Gianinetto) afin de la transformer à terme en musée.

Les sorties correspondent principalement aux agencements du magasin de Parly 2.

3-3. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

A fin 2011, le groupe fiscal constitué par LE TANNEUR & CIE et MAROQUINERIE DES ORGUES a généré un impôt différé passif. En raison de la perte constatée au cours de la période, c'est un impôt différé actif de 466 K€ qui est constaté au 30 juin 2012.

3-4. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	30 juin 2012			31 décembre 2011		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières Premières	5 115	(641)	4 473	5 162	(593)	4 569
En-cours	1 936	-	1 936	1 096	-	1 096
Produits finis	9 777	(956)	8 820	8 820	(738)	8 082
Total	16 828	(1 597)	15 230	15 077	(1 331)	13 746

La hausse des stocks de produits finis par rapport au 31 décembre 2011 s'explique par la saisonnalité habituelle liée à la préparation des expéditions de la saison Automne-Hiver de la branche d'activité Marques propres.

3-5. Capitaux propres et autres fonds propres

Au 30 juin 2012, le capital social est composé de 4 277 136 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées. Un droit de vote double est accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire après la première cotation boursière (20 avril 2000). Les actions de la société LE TANNEUR & CIE détenues par elle-même ne bénéficient ni du droit de vote ni du droit aux dividendes.

Au 30 juin 2012, le capital se décompose ainsi :

• Actions à droit de vote double :	7 754
• Actions à droit de vote simple :	4 264 282
• Actions d'autocontrôle :	5 100
Nombre total d'actions	4 277 136

52 377 options de souscription ont été exercées au cours du semestre.

3-6. Intérêts des minoritaires

Toutes les filiales étant intégrées proportionnellement ou globalement avec une détention de capital à 100%, aucun intérêt minoritaire n'est à constater.

3-7. Dettes au titre des pensions et retraites

L'évaluation de l'engagement correspond à la provision pour charges destinée à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste est resté stable par rapport au 31 décembre 2011 : la baisse du taux d'actualisation a compensé l'effet de plusieurs départs de salariés.

3-8. Dettes financières

LE TANNEUR & CIE a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 1 343 K€ (crédit-bail inclus). L'actionnaire majoritaire Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. a consenti fin juin 2012 une nouvelle avance de 1 M€ qui s'ajoute à celle de 2011 du même montant. L'emprunt bancaire tiré à hauteur de 1 600 K€ au 31 décembre 2011 a été renouvelé pour un montant de 1 400 K€ en juin 2012.

Au 30 juin 2012, les créances clients faisant l'objet d'un affacturage et d'une cession Dailly s'élèvent respectivement à 587 K€ et 2 867 K€. En conformité avec les normes de présentation IFRS, elles sont conservées en poste Créances clients en contrepartie d'une augmentation des dettes financières court terme pour 3 454 K€.

3-9. Provisions

Le poste correspond à des litiges et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

3-10. Engagements hors bilan

A la suite d'une vérification de comptabilité des exercices 2007 à 2009 de la Société-mère, l'administration fiscale a transmis à LE TANNEUR & CIE le 16 janvier 2012 un avis de mise en recouvrement d'un montant de 433 K€ pour restitution des sommes perçues par la Société au titre du crédit impôt collection. Après rejet de la réclamation de la Société, une demande a été déposée le 23 mai 2012 au Tribunal Administratif de Paris afin d'obtenir la décharge de ce rappel de crédit d'impôt. En liaison avec l'analyse faite par les avocats assistant LE TANNEUR & CIE dans le cadre de cette vérification fiscale, ce litige n'a fait l'objet d'aucune provision

En réponse à la demande du Trésor Public dans l'hypothèse où sa réclamation serait rejetée par une décision définitive, la Société a proposé le 17 février 2012 qu'une hypothèque légale soit inscrite sur les terrains et bâtiments dont elle est propriétaire à Belley.

3-11. Parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période ont été les suivantes :

- La société CIFD, dont Monsieur Hervé DESCOTTES, Administrateur de LE TANNEUR & CIE, est le gérant, est intervenue comme prestataire de conseils et d'assistance en termes de

communication interne et externe, de politique, de stratégie générale, de stylisme et d'animation. La facturation de la période s'est élevée à 48 K€ HT.

- Le 1er mars 2012, MAROQUINERIE DES ORGUES a signé avec Qatar Luxury Group – Fashion S.P.C. un contrat de sous-traitance de production ainsi qu'un contrat de prestations pour le développement, l'industrialisation et la fabrication des produits de maroquinerie créés et commercialisés par l'actionnaire majoritaire sous sa propre marque.
 - Le 26 juillet 2011, LE TANNEUR & CIE et Qatar Luxury Group Fashion S.P.C. ont signé un contrat dans lequel Qatar Luxury Group Fashion S.P.C. accordait une avance de 1 000 000 d'Euros à la Société selon les conditions suivantes :
- Remboursement en deux annuités de 500 000 Euros chacune le 28 juin 2012 et le 27 juin 2013
 - Taux d'intérêt Euribor 6 mois + 3%

En juin 2012, un avenant à ce contrat a repoussé le remboursement de la première annuité au 27 juin 2013 et de la seconde au 26 juin 2014. Par ailleurs, une nouvelle avance de 1 000 000 d'Euros a été accordée en juin 2012 aux mêmes conditions.

Au 30 juin 2012, l'avance totale s'élève à 2 040 K€ (intérêts courus inclus) dont 1 000 K€ est classée en dettes non courantes et 1 040 K€ en dettes courantes.

4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE

Début juillet, le magasin du centre commercial de Strasbourg Rivétoile a été fermé par manque de rentabilité. Le bail permettait cette possibilité sans indemnisation au bailleur. La décision ayant été prise en 2011, une dépréciation de 99 K€ correspondant à la valeur nette comptable avait été dotée fin 2011.

A la suite de la vérification URSSAF des exercices 2009 à 2011 intervenue au cours du 1^{er} semestre 2012, la maison-mère a reçu le 4 juillet 2012 une lettre d'observations faisant apparaître un rappel de cotisations de 146 K€ qui a fait l'objet d'une provision au 30 juin 2012. Le 25 juillet, la Société a fait part de remarques remettant en cause ce rappel.

Le 9 août 2012, les deux accords d'avance de trésorerie de Qatar Luxury Group Fashion S.P.C. mentionnés dans le paragraphe 3.11 ont fait l'objet d'un avenant par lequel le remboursement des deux avances en deux annuités de 1 000 000 d'euros fixé au 27 juin 2013 et 26 juin 2014 a été repoussé au 31 décembre 2015 et 24 juin 2016. Le taux d'intérêt est resté identique.

5 – SAISONNALITE

Compte tenu du rythme des différentes activités du Groupe, aucune saisonnalité notable n'est à retenir sur le chiffre d'affaires et sur le résultat.

6 – RESULTAT DE LA SOCIETE MERE EN NORMES FRANCAISES

Les principaux éléments des comptes sociaux de LE TANNEUR & CIE se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2012	Au 30/06/2011	Au 31/12/2011
Chiffre d'affaires	12 651	14 797	33 412
Résultat d'exploitation	(4 272)	(1 629)	(1 493)
Résultat net	(3 948)	(1 263)	(1 021)

AFIGEC

Représenté par Jean-Claude SPITZ
26/28, rue Marius AUFAN
92300 – Levallois Perret
Société de Commissaire aux Comptes
inscrite à la Compagnie de Versailles

FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par Cédric BURGUIERE
47, rue de Liège
75008 - Paris
Société de Commissaire aux Comptes
inscrite à la Compagnie de Paris

LE TANNEUR ET COMPAGNIE

Société anonyme au capital de 4 277 136 Euros
Siège social : 128, quai de Jemmapes
75010 PARIS
RCS Paris B 414 433 797

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

LE TANNEUR ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 4 277 136 Euros
Siège social : 128, quai de Jemmapes
75010 PARIS
RCS Paris B 414 433 797

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société LE TANNEUR ET COMPAGNIE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

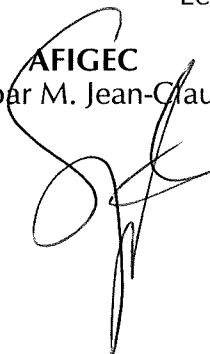
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Levallois-Perret et Paris, le 28 août 2012

Les Commissaires aux comptes

Représenté par M. Jean-Claude SPITZ



Représenté par M. Cédric BURGUIERE

